

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 13 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Christian BOISSINOT, Maire de la Commune.

<u>Conseillers présents</u>: Christian Boissinot, Guy Lumeau, Cécile Jauzelon, Delphine Dubois, Yoann Bonneaud, Patrice Blanchard, Laurence Bompas, Daniel Drapeau, Clotilde Drin, Emilie Huvelin, Mathieu Huvelin, Michaël Martin, Catherine (Cathy) Paillou, Sébastien Pierron et Charlène Vrignaud

Conseillers excusés:

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, Delphine Dubois est désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 15

Suffrages exprimés: 15

Nombre de pouvoirs : 0

LISTE DES DELIBERATIONS

La liste des délibérations approuvées lors du conseil municipal du 13 mars 2023 (suivant l'article 4 de l'Ordonnance n°2021-1310 du 7 Octobre 2021 qui modifie l'article L. 2121-23 du Code Général des Collectivités Territoriales) est la suivante :

N° DE L'ACTE	DATE DE L'ACTE	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
D 2023 03 13 01	13 mars 2023	Tableau des effectifs au 23 mai 2023	Unanimité à main levée
D 2023 03 13 02	13 mars 2023	Subvention 2023 - restaurant scolaire	Unanimité à main levée
D 2023 03 13 03	13 mars 2023	Contrat d'association 2023	Unanimité à main levée
D 2023 03 13 04	13 mars 2023	Règlement intérieur bibliothèque	Unanimité à main levée

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal du 13 février 2023

Les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal du 13 février 2023.

RESSOURCES HUMAINES

2. Tableau des effectifs au 23 mai 2023

L'agent technique occupant le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pouvant prétendre à l'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe il convient de modifier le tableau des effectifs permanents de la commune. Au 23 mai 2023, il se présentera comme suit :

				EM	PLOIS					
EMPLOI/ POSTE	Tps de travail hebdo en h		Total		Catégorie hiérarchique			Grade (s) rattaché (s) à cet	Emploi pourvu	Emploi non
	TC	TNC	En heures	En ETP	Α	В	С	emploi	pourvu	pourvu
FILIERE ADMINISTRATIVE										
Secrétaire de mairie	35		35	1			х	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	
Agent d'accueil polyvalent	35		35	1			х	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	A
Gérante de l'agence postale		18.25	18.25	0.52			х	Adjoint administratif	1	
FILIERE TECHNIQUE										
Agent de surveillance et		25.9	25.9	0.74			×	Adjoint technique- principal de 2ème classe	4	
d'entretien école	25.9	25.9	0.74		*	Adjoint technique principal de 1ère classe	1			
Agent technique polyvalent	35		35	1			х	Adjoint technique	1	
Agent technique polyvalent		19.81	19.81	0.566			х	Adjoint technique principal de 2ème classe	1	
TOTAUX	105	63.96	168.96	4.83					7	0

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Approuvent le tableau des effectifs permanents au 23 mai 2023 comme ci-dessus.
- Valident la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe
- Valident la fermeture d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe

FINANCES

3. Subvention 2023 - AGRSIR pour le restaurant scolaire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune verse une subvention à l'association qui assure la restauration scolaire pour les enfants du territoire.

Considérant le bilan présenté par l'association AGRSIR pour l'année scolaire 2021/2022 et le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2022/2023 ;

Considérant la demande de subvention à hauteur de 26 000 € pour l'année scolaire 2022/2023 ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

 Approuvent le versement d'une subvention de 26 000 € au titre de la restauration scolaire au bénéfice de l'AGRSIR selon l'échéancier suivant :

Avril 2023 : 9 000 €Juin 2023 : 9 000 €

- o Novembre 2023 : 8 000€
- Autorisent Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

4. Contrat d'association 2023

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a signé le 29 juin 2006 un contrat d'association avec Monsieur le Préfet de la Vendée, les responsables de l'école privée du « Vieux Tilleul » de Rochetrejoux et Monsieur le Représentant de l'UDOGEC de la Vendée.

Considérant les effectifs, 65 élèves fréquentent l'école privée au 1er janvier 2023.

Il est proposé de verser à l'OGEC la somme de 535€ par élève auxquels s'ajoutent 40€ de fournitures scolaires.

Ainsi le versement pour 2023 s'élèverait à 65 x (535 € + 40€) = 37 375€

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Approuvent le versement d'une somme de 37 375€ au titre du contrat d'association
- Autorisent Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMISSION « ENVIRONNEMENT – AMENAGEMENT ET VOIRIE »

Guy LUMEAU rappelle la manifestation du 18 mars à la Maurousse en partenariat avec le CPIE. Il précise aussi qu'un rapprochement va avoir lieu avec le CAUE pour l'aménagement de l'espace devant et en face de la mairie.

Les démarches vont également se lancer pour les travaux d'écluses Rue du Tigre et Rue du Parc.

Sébastien PIERRON demande s'il a été prévu de tailler en hauteur la haie du clos des Moulins. La question va être étudiée.

Guy LUMEAU présente le projet de sonde hydrométrique au niveau du terrain de football afin d'optimiser le temps et la quantité d'arrosage.

COMMISSION « ACTIONS SOCIALES – FAMILLE – SUIVI REGLEMENTAIRE »

Cécile JAUZELON fait le bilan du dernier conseil d'école. Elle précise également que les enseignantes souhaitent revenir aux essuie-mains en tissu dans une démarche écologique et économique. Les membres du Conseil d'école valident le retour au tissu. La municipalité fait le nécessaire.

COMMISSION « COMMUNICATION – CULTURE - ASSOCIATIONS »

5. Page internet Mine

Delphine DUBOIS présente le travail de Dominique Loizeau et de la proposition de Naviciel pour les compléments sur le sentier de la Mine au niveau du site internet : information supplémentaire en lien avec chaque panneau.

Les élus valident les orientations proposées.

6. Règlement intérieur bibliothèque

Dans la perspective de mise en réseau des bibliothèques du territoire intercommunal, il convient d'harmoniser les procédures et les obligations de toutes les parties.

Monsieur le Maire présente le projet de règlement intérieur joint en annexe. Ce règlement, élaboré en corrélation avec les bénévoles des bibliothèques, se scinde en 4 parties :

- Un rappel sur les missions des bibliothèques
- Les modalités d'accueil et d'inscription
- Les devoirs des usagers
- L'application du règlement.

Sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- Valident le projet de règlement joint en annexe
- Autorisent Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

COMMISSION « BATIMENTS – AUTORISATIONS URBANISME – SPORTS »

Yoann BONNEAUD présente les dernières avancées du projet : avis favorable de la commission de sécurité et d'accessibilité. Nous sommes en attente des dossiers de marchés du cabinet Pochon pour le lancement de la consultation.

Il fait également le compte-rendu de la dernière commission bâtiments.

DECISIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente les décisions qu'il a prises suite aux délégations données par le Conseil Municipal :

N° de la décision	Date de la décision	Objet
DS 03/2023	10/02/2023	RENONCIATION DPU - 1, RUE DU STADE

QUESTIONS DIVERSES

Christian BOISSINOT fait part de l'avancée des travaux de déconstruction de la Mine.

Clotilde DRIN demande si quelque chose est prévu pour la Fête de la Musique, aucune information n'a été communiquée en ce sens à la mairie.

Mickaël MARTIN présente le compte-rendu de la dernière réunion Vendée Eau qui a eu lieu à la Communauté de Communes.

La séance est levée à 22h30.

Delphine DUBOIS, Secrétaire de séance

Christian Boissinot, Maire de Rochetrejoux.

